

**Maternelle 4 ans
TPMD**



**SESSION DE
FORMATION
MAI 2014**

1

**COMMUNIQUER AUX PARENTS
DES INFORMATIONS
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ENFANT**

ORIENTATIONS 2014-2015

**Direction de l'évaluation des apprentissages
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

PLAN DE L'ATELIER

2

PARTIE I

- Conception de l'évaluation à la maternelle 4 ans TPMD
- Orientations proposées

PARTIE II

- Discussion en groupes sur les orientations

PARTIE III

- Mise à l'essai des orientations en 2014-2015

SPÉCIFICITÉS DU PROGRAMME DE MATERNELLE 4 ANS TPMD ET CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

3

- Programme qui s'adresse à une population d'enfants vivant en milieu défavorisé.
- Programme qui vise le développement global de l'enfant en fonction de ses besoins et non en fonction de normes communes au groupe d'enfants.

**L'évaluation
est envisagée
sous l'angle
de l'aide
au développement
et à l'apprentissage
de l'enfant.**

LES FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

4

Aide à l'apprentissage

Soutenir l'enfant (l'aider à apprendre et à se développer) :

- ❖ en lui fournissant de la rétroaction;
- ❖ en cernant, si nécessaire, les éléments qu'il est amené à travailler avec plus d'attention.

Reconnaissance des compétences

Rendre compte du niveau de développement des compétences qui ont fait l'objet d'apprentissages.

LES QUESTIONS AUXQUELLES SOUHAITE RÉPONDRE L'ÉVALUATION EN MATERNELLE 4 ANS TPMD

5

Où en est l'enfant
dans son
développement?

Quel soutien
lui procurer
pour qu'il
poursuive son
développement
de façon
harmonieuse?

Quelles
informations
pertinentes
transmettre aux
parents sur le
développement
de leur enfant?

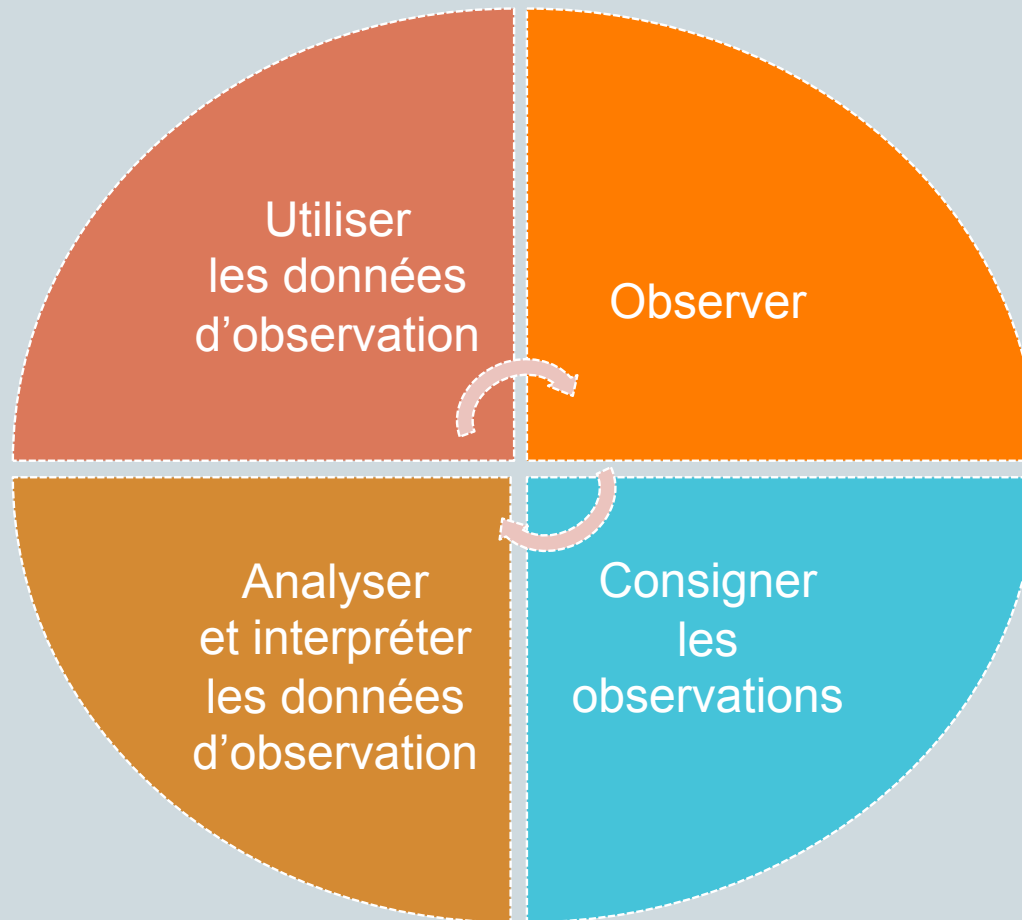
POURQUOI ÉVALUER L'ENFANT À LA MATERNELLE 4 ANS TPMD?

6

**Fournir les conditions optimales
nécessaires au développement
et à l'apprentissage de l'enfant
et en assurer le suivi de façon
adéquate.**

UNE DÉMARCHE QUI VISE À RENDRE COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

7



UNE DÉMARCHE QUI VISE À RENDRE COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

8



Observer

Observer, c'est adopter une attitude attentive aux comportements de l'enfant, à ses démarches, à ses stratégies et à ses réalisations.

Pratiquée en contexte signifiant de jeux et d'activités éducatives, l'observation peut être spontanée ou planifiée.

UNE DÉMARCHE QUI VISE À RENDRE COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

9



**Consigner
les
observations**

Les observations sont consignées au moyen de différents types d'outils.

Un bon outil doit pouvoir s'harmoniser avec le type d'information que l'on souhaite recueillir.

UNE DÉMARCHE QUI VISE À RENDRE COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

10



**Analyser
et interpréter
les données
d'observation**

L'analyse des données d'observation fournit le moyen de constater les points forts de l'enfant ainsi que les points à améliorer.

L'interprétation des données permet d'avoir une compréhension plus fine de la trajectoire développementale de chaque enfant et d'appuyer les décisions d'intervention.

UNE DÉMARCHE QUI VISE À RENDRE COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

11



**Utiliser
les données
d'observation**

Planifier la mise en place
d'interventions qui répondent de façon
spécifique aux besoins de l'enfant.

Communiquer à d'autres intervenants
et aux parents
des informations pertinentes
sur le développement de l'enfant.

COMMUNIQUER AUX PARENTS DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

12

Orientations

- ① Les informations prennent la forme d'observations sur la façon dont l'enfant évolue dans chacun des domaines de développement propres au programme.
- ② Les informations ne sont pas exprimées en cotes, en pourcentage ni sous toute autre forme référant à des niveaux de réussite ou d'aide.

COMMUNIQUER AUX PARENTS DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

13

Orientations (suite)

- ③ Les informations constituent une synthèse des observations les plus représentatives du développement de l'enfant pour une période donnée.
- ④ Les observations sont formulées de façon positive dans un langage simple et précis.

COMMUNIQUER AUX PARENTS DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

14

Orientations (suite)

- 5 Les éléments que l'enfant est amené à travailler avec plus d'attention sont précisés si nécessaire et, dans ce cas, formulés de façon constructive.

COMMUNIQUER AUX PARENTS DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

15

Éléments de contenu proposés

Section 1 : renseignements généraux

- Nom de l'élève
- Code permanent
- Date de naissance
- Enseignante ou enseignant
- Nom de l'école et coordonnées
- Directrice ou directeur de l'école
- Signature

COMMUNIQUER AUX PARENTS DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

16

Éléments de contenu proposés (suite)

Section 2 : domaines de développement

- Nom du domaine
- Brève définition du domaine
- Image correspondant au domaine
- Synthèse des observations les plus représentatives du développement de l'enfant

Section 3 : commentaires

- Commentaires de l'enseignante ou l'enseignant
- Éléments à travailler avec plus d'attention (facultatif)
- Commentaires du parent

But de la mise à l'essai

Vérifier l'applicabilité et la pertinence des orientations relatives à la transmission des informations sur le développement de l'enfant proposées par la Direction de l'évaluation des apprentissages du MELS.

Objectif de la mise à l'essai

Recueillir auprès des participantes et participants volontaires des informations qui permettent de valider les orientations et, le cas échéant, de faire des ajustements pour les bonifier.

Merci de votre attention!

Judith Gagné

judith.gagne@mels.gouv.qc.ca

Nathalie Girard

nathalie.girard@mels.gouv.qc.ca